

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 178

Artikel: Pour l'an qui commence...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes conseillères municipales se sont efforcées de procurer à la femme le libre accès à tous les emplois et charges de la commune, ainsi que l'égalité de salaire pour l'égalité de travail. Ceci est d'un intérêt tout spécial pour les institutrices communales. C'est une femme qui est vice-directeur de l'enseignement primaire.

Les conseillères municipales ont pris, en outre, l'initiative de la modification du règlement sur le travail industriel des enfants et des jeunes gens, et ont obtenu pour eux une protection plus efficace; elles ont aussi réussi à introduire l'enseignement de l'économie ménagère dans les écoles et ont eu leur mot à dire, comme membres de Commissions, dans toutes les affaires de leurs partis.

Les femmes sont souvent nommées membres et rapporteuses de Commissions; c'est une femme qui depuis plusieurs années est rapporteur de son parti dans la Commission du budget.

Comment arriver aux 1588 abonnés?..

Belles étranges pour le MOUVEMENT, puisque nous enregistrons, depuis notre dernier état de situation

24 nouveaux abonnés

ce qui prouve que nos efforts ont porté leurs fruits.

Malheureusement, nous avons reçu d'autre part à ce jour

24 avis de non renouvellement

ce qui fait singulièrement baisser la cote de notre avance!!

Par conséquent, nous n'augmentons pas notre effectif, nous le modifions seulement. Mais qui n'avance pas recule. C'est pourquoi il nous faut avancer. Et c'est pourquoi nous espérons que les uns nous resteront fidèles, alors que les autres viendront en nombre grossir nos rangs.

C'est là notre voeu pour 1924.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

Pour l'an qui commence...

Le Mouvement Féministe publiera en 1924, entre beaucoup d'autres, les articles suivants:

L'Idée marche... ou *La quinzaine féministe*, chronique bi-mensuelle du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd (avec autant que possible des portraits de féministes de marque ou autres illustrations d'actualité).

La primauté de l'homme sur la femme et les enfants dans la famille doit prendre fin. Le mouvement féministe est une conséquence de l'esprit démocratique; la femme veut avoir des droits égaux, la femme et l'homme formant une unité intime, et on ne saurait parler d'une question féminine pas plus qu'on ne saurait parler d'une question masculine.

* * *

La question féminine n'est pas la question de la femme seulement, mais aussi celle de l'homme, des enfants, bref celle de la civilisation et de l'humanité.

* * *

Rappelez-vous comment la sympathique Marianne du roman de Tourgueniev Terre Vierge veut sacrifier sa vie pour la Russie. Elle est dans l'attente continue de l'occasion, du moment où le peuple dira: voici le moment; tends le cou». Or, ce moment n'est pas venu, bien qu'elle l'attende sans cesse. Mais il est venu un homme pratique, Tolomine, directeur d'asine, qui lui dit de quoi il s'agissait vraiment: « La Russie n'attend pas le sacrifice d'une vie; quant à toi, va peigner ce gamin crasseux, nettoyer ce vase malpropre, etc. ... c'est de cela qu'on a besoin. »

* * *

Une simple ouvrière ou femme de métier (comme du reste aussi une femme de professeur ou d'employé), qui avec ses maigres ressources fait marcher la maison et de plus élève

Les femmes et la chose publique:

I. *Chroniques parlementaires fédérales* (par Mme A. Leuch-Reineck), et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin y seront touchés, des comptes-rendus du même ordre des débats parlementaires aux Grands Conseils de Genève, Neuchâtel et Vaud.

II. *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?...* études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

III. *Notes, documents et études* sur les sujets intéressant nationalement ou internationalement l'opinion publique.

Les femmes et la Société des Nations, chronique de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la Société des Nations.

Lettres de l'étranger: France, Autriche, Italie, Hollande, Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc., etc.

Pour et Contre... discussion sur le suffrage féminin, d'après une publication récente, par Mme Emma Porret.

Les femmes et les partis politiques, par Mme Georgine Gerhard.

L'homme dans l'Etat féminin et la femme dans l'Etat masculin, étude sociologique par Mme Debril-Vogel, Dr ès lettres.

Notions et leçons de droit civil (tutelles, droits de la femme sur ses enfants, etc.), par Mme Nelly Schreiber-Favre, avocate; *notions de droit pénal*, par diverses collaboratrices.

Les femmes et les livres, chronique des œuvres littéraires féminines par Mme Jacqueline de La Harpe, Dr ès lettres.

Figures féminines et problèmes féminins dans la littérature suisse contemporaine, par Mme Hélène Stucki.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères (Dr Anna Shaw, Mme Pestalozzi, Mrs. Fawcett, etc., etc.), par Mme Vuilliomenet-Challandès.

Les nouveaux mots féminins, ou l'influence du féminisme sur la grammaire, par Mme Emma Porret.

Les femmes inventeurs, par J. Gueybaud.

Carrières féminines, d'après les documents et les enquêtes de l'Office suisse des professions féminines.

L'éducation des femmes en matière domestique.

Variétés littéraires, historiques, artistiques, en connexion avec le mouvement féministe.

L'activité féminine dans le mouvement philanthropique, croquis et documents.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.

Des comptes-rendus des principaux Congrès nationaux et internationaux d'intérêt féminin.

La bibliographie des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

convenablement cinq enfants, pense beaucoup plus fortement qu'une personne ayant vingt ans d'études et une meule de diplômes.

* * *

J'aboutis donc à cette opinion légitime qu'il y a égalité complète entre l'homme et la femme. Je donnerais volontiers à cette opinion le nom de démocratie sexuel par opposition à l'aristocratie sexuel, qui se manifeste jusqu'à présent dans les anciennes façons de penser religieuses, sociales et politiques.

* * *

Dans la question dite féminine, il ne s'agit pas seulement, il ne s'est jamais agi seulement de la femme, mais en même temps et au même degré de l'homme. La question féminine — est la question masculine, la question masculine — est la question féminine.

Notre Bibliothèque

Annuaire des Femmes suisses, 1923. Un volume de 223 pages, avec deux portraits. Bâle, Basler Druck- und Verlagsanstalt. Prix: 5 fr.

Sous sa robe coquette et originale, rouge et gaie cette fois, le voici revenu sur notre table cet *Annuaire* que, depuis bien des années, toutes les féministes, toutes les femmes préoccupées de problèmes sociaux, ont appris à estimer comme un indispensable compagnon de travail. Et cette année encore, il soutiendra sa réputation: car où trouver groupés en si peu de pages, dans un format si

Les circulaires, convocations, etc. officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Des nouvelles régulières de l'activité des Sociétés suffragistes et féminines suisses.

Etc., etc.

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

L'ordre du jour de la session d'hiver prévoit chaque année deux sujets essentiels : La nomination des chefs des autorités fédérales et la discussion du budget de l'année suivante.

C'est au canton de Vaud que revient l'honneur de fournir son président à la Confédération. M. Chuard, chef du Département de l'Intérieur, est élu à la presqu'unanimité de 139 voix sur 194 votants. Si la présidence revient à Vaud, c'est Fribourg qui fournit le vice-président en la personne de M. Musy. La présidence du Conseil des Etats est confiée à M. Simon, Vaudois également, et M. Evéquoz, député valaisan, est nommé président du Conseil National. Il a fait preuve dès cette première session de sa volonté de fournir un travail concis et serré. Par une intéressante coïncidence, c'est la Suisse romande qui détient tous les sièges de présidence de nos autorités fédérales, et de plus la vice-présidence de la Confédération.

La discussion du budget des C. F. F. présente un tableau plus réjouissant que les années précédentes. La dette de ce département est encore excessive, il est vrai, et l'électrification l'augmentera encore; mais pour la première fois depuis bien des années, le trafic fait prévoir un excédent de recettes d'environ trois millions. Cela permet de réduire dès 1924 les taxes des billets aller et retour, et de créer des facilités spéciales pour les billets de sports.

M. Micheli profite de cette occasion pour déposer et motiver un postulat concernant la situation spéciale infligée à Genève depuis le 10 novembre. Le nouveau régime douanier nécessite absolument des facilités plus grandes de communications du côté suisse, tant pour le ravitaillement de la ville que pour le trafic des voyageurs. L'exposé de M. Micheli, appuyé chandement par M. Forrer, de St-Gall, se concentre sur ces deux

commode, tant de renseignements nécessaires? Adresses de sociétés féminines et féministes tant à l'étranger que dans nos cantons suisses, rapide sommaire de leurs activités principales, liste de leurs journaux, le tout réuni par les soins patients de Mme Rothen (Berne); aperçu — bien bref, hélas! et qui ne s'est modifié depuis l'an dernier qu'en ce qui concerne un petit succès dans le canton de Genève — des droits politiques dont jouissent à l'heure actuelle les femmes en Suisse; textes *in extenso* des requêtes adressées en conclusion du II^e Congrès national suisse des Intérêts féminins aux autorités fédérales, cantonales, communales, et aux grandes Associations suisses; revue sous la direction de Mme Porret (Neuchâtel) des places occupées par les femmes dans les organisations publiques de notre pays — voilà certes une documentation aussi complète que sûre et à laquelle on recourra constamment. Documentation augmentée des deux traditionnelles chroniques du mouvement féministe: national (chronique en allemand) par Mme Elisa Strub, international (chronique en français) par Mme Emilie Gourd. Pour ces pages seulement, il faudrait déjà recommander l'*Annuaire*.

Mais son ambition va plus loin. Il veut, et de plus en plus sous la direction intelligente et compréhensive de sa rédactrice en chef, Mme Gerhard, faire d'une part connaître le féminisme, sa raison d'être, son passé, ses buts, à celles des femmes suisses qui trop souvent l'ignorent et le redoutent, et d'autre part, ouvrir les yeux aux féministes elles-mêmes et élargir leur horizon en les intéressant à de nouveaux problèmes. C'est aux premières que l'on a songé en publiant, d'abord les hommages rendus aux disparues, Mme Burckhardt-Vischer et Mme Erni, par la plume de Mmes Zellweger (Bâle) et Emmi Bloch (Zurich); puis l'étude si vivante de Mme Graf (Berne) sur une pionnière trop peu connue du féminisme en Suisse, Mme Meta de Salis-Marschlins, qui vit encore dans son château féodal des Grisons, ainsi que quelques fragments de ses œuvres en prose et en vers. Propagande féministe encore, en montrant les bases historiques et économiques de ce mouvement, que l'étude de Mme Somazzi (Berne) sur la situation jadis faite aux

revendications: réduction des tarifs et amélioration de l'horaire afin que la ville de Genève, étroitement encerclée par le cordon douanier, se sente rapprochée des centres suisses. M. Haab s'est montré plein de compréhension pour les difficultés matérielles et autres que subit Genève et a promis d'y remédier de son mieux et le plus vite possible.

Le budget militaire a rencontré une résistance moins vive qu'à l'ordinaire, quoiqu'il dépasse le précédent de plusieurs millions. Il a été accepté par toutes les voix contre celles de la gauche. Malgré l'affirmation de M. Scheurer que c'est l'esprit pacifique qui garantira la paix, indépendamment des dépenses militaires, la recrudescence du militarisme qu'on peut constater dans tous les pays est un triste symptôme.

Le budget général de la Confédération pour 1924 se rapproche d'une façon réjouissante de l'équilibre entre les revenus et les dépenses, et M. Musy promet d'atteindre cet équilibre complet en 1925. Mais un élément financier aussi important que le compte-courant annuel, c'est la dette qui plane toujours à notre horizon et qui engloutit un service d'intérêt de 80 millions par an. Le rapporteur de la commission, M. Bersier, met en garde contre les crédits extraordinaires que la Confédération a ouverts à différentes reprises, et qui augmentent cette dette sans avoir figuré au budget. M. Musy répond par sa phrase optimiste accoutumée, que notre état financier est infiniment meilleur que celui de tous nos voisins et qu'une fois l'équilibre budgétaire rétabli, on pourra arriver à l'amortissement de la dette publique dans une période de 60 ans. Il prévoit une durée de 10 ans encore pour prélever l'impôt de guerre. Est-ce un programme? ou un espoir financier? Nous y répondrons en 1924.

La direction des postes a proposé de supprimer la distribution du courrier le dimanche, dans le but de réaliser une économie d'un million de francs. Cette mesure, introduite déjà à titre d'essai en 1923 dans beaucoup de communes de la Suisse allemande, a rencontré l'opposition très vive de presque tous les députés romands. Les journaux suisses cesseront de paraître le dimanche s'ils ne sont plus distribués; le commerce perdra à rester pendant 36 heures sans communication postale; les particuliers souffriront de cet isolement; le bénéfice sera moins grand qu'on ne le suppose, parce que les expéditions diminueront

maîtresses d'école dans le canton de Berne; et propagande — mais oui, certainement, seulement sous une forme plus neuve que d'autres! — que la comédie *Frau Wehrli*, signée par le pasteur Rudolf Schwarz, un fervent suffragiste bâlois. Il est à souhaiter que bon nombre de Sociétés féministes offrent un jour au public de leur canton ou de leur ville une représentation de cette pièce à la fois alerte et sentimentale, dont l'héroïne réfute victorieusement par son exemple toutes les objections élevées contre le vote des femmes! Enfin, les *Trois Portraits*, dessinés par Mme Vuillomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds), montrent, en évoquant la carrière de trois féministes de marque, Mrs. Maud Nathan (Etats-Unis), Mme Bugge-Wicksell (Suède) et Mme Schreiber-Krieger (Allemagne), que la race des femmes intelligentes, persévéérantes, à l'activité multiple et altruiste, n'est point perdue, certes! et qu'il y a là de beaux exemples à méditer.

D'autre part, celles qui sont déjà gagnées à notre mouvement, mais qui désirent comprendre mieux les problèmes qu'il pose, liront, elles aussi, avec autant de fruit et de plaisir que les «outsiders», les magistrales études de Mme Dr Evard (Le Locle) sur *l'orientation professionnelle féminine*, de Mme Dr Speiser (Bâle) sur *la situation des mineurs dans les différents Codes pénaux cantonaux*, et de Mme Emilie Gourd (Genève) sur *les femmes et la Société des Nations*. Et les petits croquis de Mme Gillabert-Randin, *Simples femmes*, feront peut-être mieux comprendre à beaucoup que des chiffres ou des statistiques la somme de dévouement, d'énergie et de labeur que représente la participation à notre économie nationale de la femme occupée dans l'agriculture.

Après cela, si l'on tarde encore, en Suisse romande, à se procurer l'*Annuaire* de 1923, ce ne pourra être qu'avec le vain prétexte que l'on ne sait pas assez l'allemand! Vain prétexte! car même en se privant ainsi de la joie de la lecture de certains des articles que nous venons d'énumérer, il en restera en langue française un assez grand nombre pour justifier largement l'achat de cet utile et charmant volume.

M. F.